

Mardi 7 février samedi 11 février RETRAIT DE LA CONTRE REFORME DES RETRAITES AUGMENTATION DES SALAIRES RETRAITE À 60 ANS

La direction a rédigé son procès-verbal de désaccord concernant les N.A.O.

Cela signifie qu'aucun syndicat n'a signé d'accord sur les augmentations décidées par le patron.

Cela signifie aussi que pour la direction le sujet des augmentations de salaire est clôt pour cette année. Elle voudrait que l'on ne reparle pas salaire avant les N.A.O. de 2024.

De notre point de vue c'est inacceptable.

L'augmentation 2022 a été très rapidement mangée par l'inflation.

Il n'y a aucune raison de subir encore une baisse de notre niveau de vie en 2023.

Les salaires doivent suivre l'inflation.

Notre travail profite à des patrons richissimes dont Bernard Arnaud, top 1 des fortunes mondiales.

Une partie des patrons du luxe s'enrichit de notre travail.

Une autre partie des patrons s'enrichit en profitant de la hausse des prix.

En 2022, les actionnaires du CAC 40, ont empoché plus de 80 milliards.

Mais cela ne leur suffit pas.

Les économistes au service des patrons expliquent qu'il faudrait une dizaine de milliard par an pour payer les retraites du futur.

En réalité personne n'est capable de prédire l'évolution de l'économie dans les années à venir, tellement le système est chaotique.

Sous le prétexte de prévisions fumeuses, c'est tout de suite que le gouvernement veut pourrir la vie des travailleurs qui fabriquent toutes les richesses.

L'État veut imposer aux dizaines de millions de salariés du pays de travailler plus longtemps, donc d'avoir des pensions de retraite plus faibles.

Si vraiment il y avait besoin d'une dizaine de milliards, il faudrait les chercher dans les comptes en banques des milliardaires.

Cette « réforme » des retraites vise uniquement à prendre dans notre poche pour éviter aux patrons de débourser un centime des richesses que nous produisons et qu'ils s'accaparent.



Depuis trois semaines, des millions de salariés ont entamé la lutte contre cette réforme.

Cette réaction massive est un bon début. Si la mobilisation continue de grandir, elle peut aboutir à un recul du gouvernement.

Notre intérêt est de grossir le nombre de salariés qui participent aux grèves et aux manifestations.

Tous les syndicats appellent ensemble à des journées de mobilisations dans tout le pays.



Il faut se saisir de ces occasions pour être de plus en plus nombreux à revendiquer :

Retrait du projet de retraite Macron Retraite à 60 ans, ni à 62 encore moins à 64 ans. Augmentation des salaires de 75 € supplémentaires à Cosmeva

MARDI 7 FÉVRIER

la CGT- Cosmeva appelle à faire grève la journée entière ou quelques heures Pour permettre aux salariés d'aller manifester

MELUN 9 heures rendez-vous parking Plein-ciel

PARIS 14 heures OPERA

SAMEDI 11 FÉVRIER

Journée de mobilisation intersyndicale

Le samedi, il est possible d'aller manifester sans faire grève Il faudra être encore plus nombreux dans les rues pour exprimer notre refus de la réforme et la nécessité que les salaires augmentent.

MELUN 9 heures 15

PARIS 14 heures REPUBLIQUE

Lundi 6 février 2023.